

PETITES HISTOIRES...



Nicolas et Marie viennent d'hériter d'un immeuble dégradé de 2 logements anciens de 98 et 55 m² qu'ils souhaitent mettre en location.

Ils envisagent de faire des travaux pour un montant de 75 000 €. Il leur reste à choisir entre louer leur logement au prix du marché ou à un loyer inférieur, conventionné avec l'Anah. Marie et Nicolas ont choisi de louer à un niveau de loyer social. Pourquoi ?

Ils ont ainsi pu bénéficier d'un montant d'aides financières de 28 350 € (18 900 € de l'Anah, 6 750 € du Conseil Général du Bas-Rhin et 2 700 € de la Communauté de Communes sur le territoire de laquelle se situe le bien), ainsi que d'une défiscalisation à hauteur de 60 % des loyers encaissés pendant 9 ans.



Assia souhaite réaliser des travaux dans son logement de 100 m² pour réduire sa consommation d'énergie.

Elle envisage pour cela l'installation d'une chaudière à condensation et l'isolation des combles de sa maison. Le coût des travaux est estimé à 5 500 € TTC. Au vu de ses revenus, elle peut bénéficier d'un montant d'aides financières de 4 370 €. (1 000 € de l'Anah, 1 270 € du Conseil Général du Bas-Rhin et 2 100 € au titre du Programme « Habiter mieux »), emprunter le reste de la somme dans le cadre de l'éco-prêt à taux zéro et bénéficier d'un crédit d'impôts.

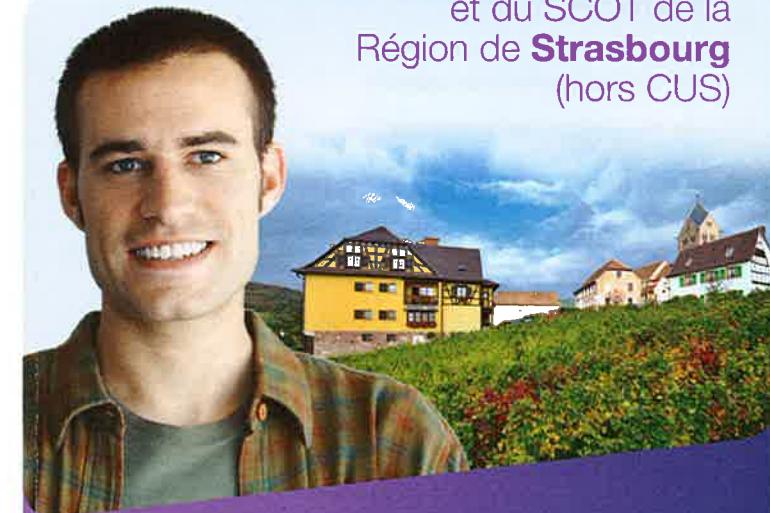
Région du SCOT de Sélestat et du SCOT de la Région de Strasbourg (hors CUS)

Si vous habitez l'une des communes suivantes, pour tout renseignement ou demande de dossier, adressez-vous à :

URBAM Conseil : 03 29 64 45 19 / pig67@urbam.fr
5, rue Thiers - BP 450 / 68111 ÉPINAL Cedex

ACHENHEIM	FOUCHY	LIMERSHEIM	SCHAFFERSHEIM
ALBE	FRIESHEIM	LIXHAUSEN	SCHAFFHOUSE-SUR-ZORN
ALTECKENDORF	FURDENHEIM	MACKENHEIM	SCHARRACHBERGHEIM-IRMSTETT
ARTOLSHHEIM	GEISWILLER	MAISONGOUTTE	SCHERLENHEIM
BALDENHEIM	GERSTHEIM	MARLENHEIM	SCHERWILLER
BASSEMBERG	GEUDERTHEIM	MATZENHEIM	SCHNERSHEIM
BENFELD	GINGSHEIM	MELSHHEIM	SCHENAU
BERGBIETEN	GOUGENHEIM	MINVERSHEIM	SCHWINDRATZHEIM
BERNOLSHHEIM	GRASSENDORF	MITTELHAUSEN	SCHWOBSCHEIM
BERSTETT	GRIES	MITTELSCHAFFOLSHHEIM	SÉLESTAT
BIETLENHEIM	GRIESHEIM-SUR-SOUFFEL	MOMMENHEIM	SERMERSHEIM
BILWISHEIM	HANDSCHUHEIM	MUSSIG	STEIGE
BINDERNHEIM	HANGENBIETTEN	MUTTERSHOLTZ	STUTZHEIM-OFFENHEIM
BOSENBIEN	HEIDOLSHEIM	MUTZENHOUSE	TRIEMBACH-AU-VAL
BOLSENHEIM	HERBSHEIM	NEUBOIS	TRUCHTERSHEIM
BOOFZHEIM	HESSENHEIM	NEUGARTHHEIM-ITTLENHEIM	SUNDHOUSE
BOOTZHEIM	HILSENHEIM	NEUVE-ÉGLISE	THANVILLE
BOSSENDORF	HINDISHEIM	NORDHEIM	URBEIS
BREITENAU	HIPSHEIM	NORDHOUSE	UTTENHEIM
BREITENBACH	HOCHELDEN	OBENHEIM	VILLÉ
BREUSCHWICKERSHEIM	HUTTENHEIM	OEDRATZHEIM	WALTENHEIM-SUR-ZORN
BRUMATH	HCERT	OHNENHEIM	WANGEN
CHÂTEOIS	HOHATZENHEIM	OLWISHEIM	WEITBRUCH
DAHLENHEIM	HOHFRANKENHEIM	ORSCHWILLER	WESTHOUSE
DANGOLSHHEIM	HURTIGHEIM	OSTHOFFEN	WEYERSHEIM
DAUBENSAND	HUTTENHEIM	OSTHOUSE	WICKERSHEIM-WILSHAUSEN
DIEBOLSHEIM	ICHTRATZHEIM	PFETTISHEIM	WILLGOTTHEIM
DIEFFENBACH-AU-VAL	INGENHEIM	PFULGRIESHEIM	WILWISHEIM
DIESFENTHAL	ISSENHAUSEN	QUATZENHEIM	WINTERNHEIM-KOCHERSBERG
DINGSHEIM	ITTENHEIM	RHINAU	WITTEISHEIM
DONNENHEIM	KERTZFIELD	RICHTOLSHEIM	WIWERSHEIM
DOSSENHEIM-KOCHERSBERG	KIENHEIM	RINGELDORF	ZOEBERSDORF
DUNTZENHEIM	KINTZHEIM	ROHR	
DURNINGEN	KIRCHHEIM	ROSSFELD	
EBERSHEIM	KOGENHEIM	ROTTESHEIM	
EBERSMUNSTER	KOLBSHEIM	SAASENHEIM	
ELSENHEIM	KRAUTWILLER	SAIN-T-MARTIN	
ERSTEIN	KRIESHEIM	SAIN-T-MAURICE	
ETTENDORF	KURTZENHOUSE	SAIN-T-PIERRE-BOIS	
FESSENHEIM-LE-BAS	KUTTOLSHEIM	SAND	
FLEXBOURG	LA VANCELLE		
	LALAYE		

LE CONSEIL GÉNÉRAL DU BAS-RHIN
AU DE VOS VIES



RéNOV' HABITAT 67

Direction de la Communication CG Bas-Rhin / Mai 2012 © Getty Images / Impression CG 87

DISPOSITIF LABELLISÉ
« HABITER MIEUX »
→ UN PROGRAMME
DU CONSEIL GÉNÉRAL
DE L'AGENCE NATIONALE
DE L'HABITAT ET DE L'ETAT
2012-2017

Nous soutenons les travaux de réhabilitation
des logements dans le parc privé



CONSEIL GÉNÉRAL
BAS-RHIN
www.bas-rhin.fr

CONSEIL GÉNÉRAL
BAS-RHIN
www.bas-rhin.fr

QUI EST concerné ?

- Propriétaires occupants
- Propriétaires bailleurs
- Propriétaires de logements vacants
- Investisseurs

**Vous souhaitez valoriser
votre patrimoine ou améliorer
le confort énergétique de votre
logement ?**

**Rénov'Habitat 67
peut vous concerter !**



QUELS SONT LES OBJECTIFS ?

- **Vous apporter un soutien technique et financier pour rénover votre logement**
 - > Diminuer vos charges d'énergie dans le cadre du programme « Habiter mieux »
 - > Résorber les situations d'habitat indigne
 - > Mettre aux normes les équipements vétustes (sanitaires, chauffage, électricité) et améliorer le confort de votre logement
- **Vous aider à louer votre logement à un loyer abordable:**
 - > Produire de nouveaux logements par l'aménagement de vos combles, la transformation de vos locaux artisanaux ou de votre grange
 - > Valoriser votre patrimoine bâti dégradé.

QUELS SONT LES avantages ?

Si votre bien a plus de 15 ans, Rénov'Habitat 67 peut vous apporter des réponses concrètes et vous offrir l'opportunité de réaliser votre projet locatif ou de réussir les travaux dans le logement que vous occupez, grâce à :

- **Des conseils gratuits et personnalisés** par un bureau d'études : visite conseils sur place, étude de faisabilité technique de votre projet, expertise financière, assistance dans le montage et le suivi des dossiers de subvention
- **Des subventions majorées** de l'Agence nationale de l'habitat (Anah), du Conseil Général, de l'Etat au titre du programme « Habiter mieux » et même de certaines communautés de communes :
 - > sous conditions de ressources pour les propriétaires occupants leur logement à titre de résidence principale
 - > sans conditions de ressources pour les propriétaires qui s'engagent à louer leur logement réhabilité à loyer modéré pendant 9 ans
- **Des avantages fiscaux** pour les propriétaires bailleurs selon le type de location choisi (exonération partielle du revenu locatif, amortissement)
- **L'avance des subventions** par Procivis Alsace pour les propriétaires occupants leur logement
- **Un accompagnement renforcé** pendant les travaux pour les propriétaires occupants bénéficiaires de l'aide du programme « Habiter mieux »

CONTACTEZ DÈS MAINTENANT

→ LE BUREAU D'ÉTUDES MISSIONNÉ PAR
LE CONSEIL GÉNÉRAL SUR VOTRE TERRITOIRE !